

FICHE D'INSCRIPTION saison 2026-2027

📍 5 Jardin des musées – 42190 CHARLIEU

☎ 04 77 60 19 09

@ empc.charlieu@free.fr

🌐 kananas.com/ecoledemusiquedupaysdecharlieubelmont/

📘 www.facebook.com/ecoledemusiquecharlieubelmont/

ELEVE

n° 1 ☐ / n° 2 ☐ / n° 3 ☐ / n° 4 ☐

☐ Première inscription à l'EMPCB : merci de renseigner les demandes ci-dessous.

☐ Réinscription : ne renseigner que le nom et le prénom si aucun changement n'est intervenu depuis la dernière inscription.

NOM :	Prénom :
Date naissance :	Masculin ☐ Féminin ☐
Adresse postale :	
Adresse mail (élève majeur uniquement) :	
Téléphone (élève majeur uniquement) :	

RESPONSABLES LÉGAUX

	Responsable légal 1	Responsable légal 2
NOM		
Prénom		
Adresse postale (si différente de l'élève)		
Téléphone		
Téléphone mobile		
Adresse mail		

FORMATION MUSICALE*

Éveil musical (= moyenne et grande sections)	☐ mercredi 10h30 – 11h15
Découverte (= C.P.)	☐ mercredi 11h15 – 12h00
Cycle 1 – 1C1	☐ 1C1a mercredi 11h00 – 12h00 ☐ 1C1b vendredi 17h30 – 18h30
Cycle 1 – 1C2	☐ mercredi 14h00 – 15h00
Cycle 1 – 1C3 / 1C4-a	☐ mercredi 15h00 – 16h00
Cycle 1 – 1C4-b	☐ mercredi 16h00 – 17h00
Cycle 1 – Fin de cycle	☐ lundi 18h15 – 19h15
Cycle 2 – 2C1	☐ mercredi 17h15 – 18h15
Ados 1	☐ mercredi 17h30 – 18h30
Adultes 1	☐ mercredi 18h00 – 19h00
Ados-Adultes 2	☐ vendredi 19h00 – 20h00

ATELIERS DE MUSIQUE INSTRUMENTALE*

☐ Orchestre 1er cycle	mardi 18h15 – 19h15
☐ Atelier jazz	mercredi 19h30 – 21h00
☐ Atelier Musiques Actuelles	lundi 18h00-19h30

ATELIERS DE MUSIQUE VOCALE*

☐ Atelier Chansons	jeudi 18h00 – 19h30
☐ Chorale Adultes	lundi 20h15 – 21h45
☐ Chorale Enfants	jeudi 17h30 – 18h15

* Les cours de FM et ateliers seront maintenus pour un minimum de 6 participants

FORMATION INSTRUMENTALE

☐ 30 mn (cycle 1)

☐ 45 mn (cycle 2)

☐ Carte de 5 cours

☐ Accordéon	Sébastien CARDONA	☐ Piano	☐ Damien LEFAURE ☐ Florian CHAURIS
☐ Basse	Christophe MONTFORT	☐ Piano Jazz	Florian CHAURIS
☐ Batterie	Stéphane BRUYERE	☐ Saxophone	☐ Catherine VICENTE ☐ Christophe MONTFORT
☐ Chant	Véronique DUPIN	☐ Trompette	☐ Autres cuivres Catherine VICENTE
☐ Clarinette	Pascal SIMON	☐ Violon	Marie ARNAUD
☐ Flute traversière	Pauline GOUTORBE	☐ Violon alto	en attente de recrutement
☐ Guitare	Christophe MONTFORT	☐ Violoncelle	en attente de recrutement
☐ Harpe	Céline CAYROL		

☐ Musique adaptée aux troubles autistiques	Marie ARNAUD
---	--------------

Cadre réservé à l'administration

Report total scolarité de l'élève :

FICHE D'INSCRIPTION saison 2026-2027

Adhésion annuelle :	40 €
Sauf carte de 5 cours	5 €
Applicable 1 seule fois par famille - Rappel : une adhésion = 1 voix aux Assemblées Générales	

Grille tarifaire 2026-2027	Charlieu-Belmont Communauté	Département 42 hors CBC	Autres départements
Eveil musical / FM Découverte seule			
Formation Musicale seule	110 €	130 €	130 €
Chorale enfants / Chorale adultes			
Atelier de pratique collective seul	225 €	235 €	235 €
Cycle 1 instrument 30' (élève - de 18 ans) + Formation Musicale +/- pratique collective	455 €	595 €	615 €
Cycle 1 instrument 30' (élève + de 18 ans) + Formation Musicale	455 €	595 €	615 €
Cycle 1 instrument 30' (élève + de 18 ans) + Formation Musicale + pratique collective	505 €	655 €	685 €
Cycle 2 instrument 45' + pratique collective	555 €	715 €	755 €
Second instrument 30' (élève - de 18 ans) + pratique collective	455 €	595 €	615 €
Second instrument 30'	785 €	785 €	785 €
Seconde pratique collective	60 €	60 €	60 €
Carte de 5 cours	120 €	120 €	120 €

Je soussigné(e).....autorise **la diffusion de mon image – de l'image de mon enfant mineur (*)** pour des photos de groupe uniquement

☐ sur un document émanant de l'EMPCB ☐ sur le site internet de l'EMPCB ☐ sur la page Facebook de l'EMPCB (**)

(*) Rayer les mentions inutiles (**) Cocher les cases utiles

Fait à Charlieu le

Signature (d'un responsable légal pour un élève mineur)

Réservé à l'administration

	RECAPITULATIF FAMILLE	Total scolarité	Remise %	Remise montant	A payer
☐ Tarification sous convention harmonie de Coutouvre : 440€	Adhésion :				40 € 5 €
	ELEVE 1	€	-		€
	ELEVE 2	€	-10%	€	€
	ELEVE 3	€	-20%	€	€
	ELEVE 4	€	-50%	€	€
	Montant total à payer frais de scolarité de tous les élèves + adhésion :				€

Règlement : ☐ 1 chèque encaissé au 10 octobre

☐ 3 chèques encaissé au 10 octobre

..... encaissé au 10 janvier

..... encaissé au 10 avril

Les chèques remis à l'inscription doivent être datés du jour de la signature (article L131 du Code monétaire et financier)

☐ Chèques vacances ANCV encaissés au 10 décembre

☐ 10 prélèvements mensuels (octobre à juillet inclus)

(Joindre un RIB et signer l'autorisation de prélèvement)